

Equipe de direction élargie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Principal : M. Burille, demande de rendez-vous via le secrétariat de direction</li> <li>Principal-adjoint : Mme Laboile</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Adjoint-gestionnaire : M. Gondouin</li> <li>CPE : Mme Perrion</li> </ul>																									
Secrétariat	Secrétaires	Horaires d'ouverture au public	Mercredi	Téléphone	Mail																							
	Direction : Mme Prot	8h/12h – 14h/17h15	8h/12h15	05 61 03 24 10	<a href="mailto:0090546v@ac-toulouse.fr">0090546v@ac-toulouse.fr</a>																							
	Elèves : Mme Savignol		Fermé	05 61 03 24 19	<a href="mailto:Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr">Isabelle.Savignol@ac-toulouse.fr</a>																							
Structure pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnels : Enseignants (37), AED (6), AESH (13)</li> </ul>																											
	Classe	Elèves	Professeurs principaux		Suivi																							
	3e 2	28	Mme Cathala		Mme LABOILE																							
	3e 3	30	Mme Antunes		Mme LABOILE																							
3e 4	30	Mme Loustau		M. BURILLE																								
Vigipirate	<ul style="list-style-type: none"> <li>Professeur documentaliste : Mme Auban (T/A)</li> <li>Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) : Mme Gamelin =&gt; S 17/18</li> <li>Enseignant Référent de Scolarisation (Elèves avec handicap reconnu par la MDPH) : Mme Taillefer</li> </ul>																											
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Se présenter au secrétariat de direction : noter votre nom et le motif de votre venue, présenter une carte d'identité</li> <li>Si RDV, le préciser afin que la personne concernée puisse être prévenue</li> <li>3 exercices incendie prévus. Le 1<sup>er</sup> = 18/09/2023 (Videssos) et 20/09/2023 (T/A)</li> <li>3 Plans Particuliers de Mise en Sécurité <ul style="list-style-type: none"> <li>1. Avant Toussaint : rupture barrage</li> <li>2. 4/12 : Confinement risque intrusion</li> <li>3. Si vous êtes présent ce jour, merci de coopérer et de respecter les consignes qui vous seront données</li> </ul> </li> </ul>																										
		<p>Le règlement intérieur s'impose à tous. Le Carnet de liaison : à renseigner et à consulter très régulièrement.</p> <p>2 régimes de sortie 3<sup>e</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisé : <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrée / sortie selon l'emploi du temps prévu ou en cas d'absence du professeur.</li> <li>Sortie non autorisée pour les demi-pensionnaires avant 14h</li> </ul> </li> <li>Non autorisé : présence de 8h à 17h</li> </ul>																										
		<p>Horaires</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Sonnerie</th> <th>8h09</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M1</td> <td>8h12 – 9h06</td> </tr> <tr> <td>M2</td> <td>9h06 – 10h</td> </tr> <tr> <td>Récréation</td> <td>10h -10h15</td> </tr> <tr> <td>M3</td> <td>10h15 – 11h09</td> </tr> <tr> <td>M4</td> <td>11h09 – 12h03</td> </tr> <tr> <td>Pause méridienne</td> <td>12h – 14h</td> </tr> <tr> <td>S1</td> <td>13h05 si cours ou activité</td> </tr> <tr> <td>S2</td> <td>14h03 – 14h56</td> </tr> <tr> <td>Récréation</td> <td>14h56 -15h08</td> </tr> <tr> <td>S3</td> <td>15h11 – 16h05</td> </tr> <tr> <td>S4</td> <td>16h05 – 17h</td> </tr> </tbody> </table>					Sonnerie	8h09	M1	8h12 – 9h06	M2	9h06 – 10h	Récréation	10h -10h15	M3	10h15 – 11h09	M4	11h09 – 12h03	Pause méridienne	12h – 14h	S1	13h05 si cours ou activité	S2	14h03 – 14h56	Récréation	14h56 -15h08	S3	15h11 – 16h05
Sonnerie	8h09																											
M1	8h12 – 9h06																											
M2	9h06 – 10h																											
Récréation	10h -10h15																											
M3	10h15 – 11h09																											
M4	11h09 – 12h03																											
Pause méridienne	12h – 14h																											
S1	13h05 si cours ou activité																											
S2	14h03 – 14h56																											
Récréation	14h56 -15h08																											
S3	15h11 – 16h05																											
S4	16h05 – 17h																											
Vie scolaire	<p>Le règlement intérieur s'impose à tous. Le Carnet de liaison : à renseigner et à consulter très régulièrement.</p> <p>2 régimes de sortie 3<sup>e</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Autorisé : <ul style="list-style-type: none"> <li>Entrée / sortie selon l'emploi du temps prévu ou en cas d'absence du professeur.</li> <li>Sortie non autorisée pour les demi-pensionnaires avant 14h</li> </ul> </li> <li>Non autorisé : présence de 8h à 17h</li> </ul>																											
Service gestion M. Gondouin (intendance)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h/12h30 et 13h30/17h ; mercredi : 8h/12h</li> <li>Règlement de la demi-pension : DP 1 = 1 jour, DP2 = 2 jours... <ul style="list-style-type: none"> <li>Au forfait sauf certificat médical justifiant l'absence de plus de 8 jours consécutifs</li> </ul> </li> <li>Règlement des factures, achat de tickets demi-pension.... =&gt; RIB : pour remboursement du collège si besoin</li> </ul>																											
Bourses collège : du 1 <sup>er</sup> /09 au 19/10/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser Educonnect : cf. ENT ou <a href="https://teleservices.education.gouv.fr/">https://teleservices.education.gouv.fr/</a></li> <li>Rendez-vous avec Mme Savignol au 05.61.03.24.19 ou par mail : <a href="mailto:isabelle.savignol@ac-toulouse.fr">isabelle.savignol@ac-toulouse.fr</a></li> </ul>																											
Elections	<ul style="list-style-type: none"> <li>22/09/2023 : Établissement de la liste électorale</li> <li>2/10/2023 minuit : Dépôt des candidatures, si modifications avant le 4/10/2023 minuit</li> <li>6/10/2023 minuit : Remise du matériel de vote préparé par les associations de parents</li> <li>13/10/2023 : Vote au collège (salle en face du CDI) ou par correspondance</li> </ul>																											
Conseil d'administration	<p>Composition : 24 membres dont 6 représentants des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 membres de droit : Principal, Principal-adjoint Adjoint gestionnaire, CPE.</li> <li>1 représentant de la collectivité territoriale de rattachement : Conseil départemental</li> <li>1 représentant de l'intercommunalité</li> <li>1 représentant de la commune</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>2 représentants qualifiés des milieux sociaux et économiques :</li> <li>6 représentants des personnels enseignants, AED, AESH</li> <li>2 représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service (TOS)</li> <li>2 représentants des élèves</li> <li>6 représentants des parents</li> </ul>																									
5/6 réunions par an																												
Infirmerie	Mme Gourrier : Lundi, mercredi et jeudi																											
Assistante sociale	Le personnel sera nommé le 9/10/2023																											
Accompagnement s adaptés au besoin de l'élève	<p>PAI</p> <p>Mme Chaussé-Vezinet : médecin scolaire</p> <p>Mme Gourrier: infirmière</p>			<p>PPS</p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>Le professeur principal</p> <p>Mme Taillefer, Enseignant Référent des Elèves en Situation de Handicap (ERSH)</p>																								
	<p>PPRE</p> <p>Le professeur principal</p>			<p>PAP</p> <p>Le professeur principal</p>																								
Le rôle des parents est essentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les devoirs et les apprentissages des leçons régulièrement</li> <li>Echanger dès que besoin avec lui et le professeur principal à propos de ce qu'il vit</li> <li>Participer aux rencontres parents-professeurs <ul style="list-style-type: none"> <li>14 septembre 2023</li> <li>Conseils de classe : <ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> trimestre : semaine du 27/11/2023 + réunion décembre 2023</li> <li>2<sup>e</sup> trimestre : après les vacances d'hiver + réunion en mars 2024</li> <li>3<sup>e</sup> trimestre : fin juin 2024</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>																											

DNB

Les épreuves du diplôme national du brevet comprennent quatre écrits et un oral

<https://eduscol.education.fr/716/les-epreuves-du-dnb>

Entraînement écrits :

DNB blanc n° 1 : 14/12/2023 et 15/12/2023

DNB blanc n° 2 : mai 2024

Entraînement oral :

Février/mars : choix du sujet

Avril/mai : entraînement

Oral DNB : 12 juin 2024

**ÉPREUVE 1 FRANÇAIS**  
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.  
3h | écrit | 100 POINTS

**ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES**  
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.  
2h | écrit | 100 POINTS

**ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
Analyse de documents et de cartes...  
2h | écrit | 50 POINTS

**ÉPREUVE 4 SCIENCES**  
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).  
1h | écrit | 50 POINTS

**ÉPREUVE 5 ORAL**  
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.  
15 min. | oral individuel | 100 POINTS  
ou  
25 min. | oral collectif | 100 POINTS

**L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

- MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points
- MAÎTRISE FRAGILE → 25 points
- MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points
- TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

**LES ÉTAPES DU BREVET**

- à partir de novembre**: Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement.
- dès avril**: Épreuve orale
- fin juin**: Épreuves écrites
- début juillet**: Résultats du brevet
- septembre octobre**: Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

**DEVOIRS FAITS**  
Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, DEVOIRS FAITS accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet. Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.  
2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle. À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

**POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE**  
Ministère de l'Éducation nationale - janvier 2018

Calendrier Orientation	Actions	Objet		
Réflexion sur le projet d'orientation	Toute l'année	Echanger avec votre enfant + voir Psy'En : Mme Sudre Site ENT du collège : <b><u>L'orientation : Le parcours Avenir</u></b>	Réfléchir sur le projet d'orientation. Toutes les informations sur l'ENT : <a href="https://sabarthes-montcalm.mon-ent-occitanie.fr/vie-de-l-eleve/parcours-avenir-orientation/">https://sabarthes-montcalm.mon-ent-occitanie.fr/vie-de-l-eleve/parcours-avenir-orientation/</a>	
	Mi-octobre à novembre	Avant les vacances de Toussaint : distribution des conventions + Recherche de stage et signature des conventions		
	Novembre	Conseil de classe : 1 <sup>ère</sup> réflexion sur les choix d'orientation en lycée général technologique ou professionnel		
	Du 18 au 22 décembre	Séquence d'observation en milieu professionnel pour tous les élèves des classes de troisième		« développer les connaissances des élèves sur l'environnement technologique, économique et professionnel et notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation »
	Janvier	Compte-rendu de stage		Réaliser un cahier de stage
1-Recueil des intentions d'orientation et avis provisoires 2- Echanges avec les PP 3- Recherche très active	Février à Avril	<a href="#">Mini-stages en LP + Portes ouvertes lycée</a>	Mieux connaître les filières, les formations et débouchés	
	Mars	Conseils de classe	Avis favorable, défavorable ou réservé sur l'orientation envisagée : <b>Saisie les vœux sur Educonnect=&gt; Orientation</b>	
		Réunion orientation avec proviseurs et Psy'En Rencontre parents / professeurs Forum de l'orientation	S'informer et échanger pour décider	
Choix d'orientation définitifs	Mai	Derniers ajustements avec le professeur principal	Définir très précisément le projet <b>Utilisation du Téléservice Affectation</b>	
	Juin	Conseils de classe	Avis définitif : favorable ou défavorable	
Rôle du professeur principal (PP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne le suivi des élèves d'une classe et prépare les synthèses des bulletins trimestriels aux conseils de classes.</li> <li>• Prépare l'orientation, en liaison avec la Psy-En (ex. conseillers d'orientation-psychologues), et en concertation avec les parents.</li> <li>• Anime l'heure de vie de classe à raison de 10h par an.</li> </ul> <p><i>Le professeur principal est le professeur privilégié qui fait le lien entre la famille, l'élève, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et la direction. C'est lui qui connaît le mieux votre enfant.</i></p>			
Devoirs faits	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un adulte aide votre enfant à s'avancer dans l'apprentissage des leçons et de la réalisation des devoirs</li> <li>• L'accord des familles est nécessaire. Créneau en fonction des disponibilités des professeurs</li> </ul>			
Ateliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lundi 13h/13h55 : Jeux de société</li> <li>• Mardi 12h/13h55 : activités proposées par le service jeunesse de la mairie de Tarascon sur Ariège</li> <li>• Jeudi, 13h/13h55 : chorale</li> <li>• Vendredi 13h/13h55 : Jeux de société</li> <li>• Pêche : en cours de formalisation</li> </ul>			
Les associations	<p><b>UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire</b> : début 11/09/2023 AG : courant octobre 2023 ; Cotisation : 20 €</p>			
Journée du sport : 20/09/2023 (cf. pronote)	<p>Semaine 13h/14h et/ou Mercredi AM : Badminton, fitness, judo, sports collectifs, tennis de table, VTT et Volley-Ball Repas du mercredi midi : prévenir la veille à 12h</p>			
	<p><b>F.S.E : Foyer Socio-éducatif</b> AG : octobre 202 ; Cotisation : 10€ Activités : 13h/13h45 Participation financière : Voyages et sorties scolaires</p>			